

# Alliance des organismes canadiens de réglementation des diététistes



## **Colombie-Britannique**

Ordre des professionnels de la santé et des soins de la Colombie-Britannique

## **Alberta**

Ordre des diététistes de l'Alberta

## **Saskatchewan**

Ordre des diététistes de la Saskatchewan

## **Manitoba**

Ordre des diététistes du Manitoba

## **Ontario**

Ordre des diététistes de l'Ontario

## **Québec**

Ordre des Diététistes-nutritionnistes du Québec

## **Nouveau-Brunswick**

Association des diététistes du Nouveau-Brunswick

## **l'Île-du-Prince-Édouard**

Ordre des diététistes de l'Île-du-Prince-Édouard

## **Nouvelle-Écosse**

Ordre des diététistes et nutritionnistes de Nouvelle-Écosse

## **Terre-Neuve et du Labrador**

Ordre des diététistes de Terre-Neuve et du Labrador

## Révision experte de l'examen national en diététique

L'Examen d'admission à la profession de diététiste au Canada (EAPDC) est une étape cruciale dans le parcours menant à l'obtention du titre de diététiste. Il est essentiel à la réglementation de la profession de diététiste dans la plupart des provinces du Canada. Depuis plus de 25 ans, l'EAPDC est un indicateur fiable de la préparation à la profession. Comme la réussite de l'EAPDC témoigne de la haute qualité de l'enseignement théorique et pratique reçu, il permet de s'assurer que les étudiant·e·s entrent dans la profession de diététiste avec la capacité et la confiance nécessaires pour exercer la diététique avec compétence.

Cependant, des préoccupations ont récemment été soulevées en raison de la variabilité des taux de réussite des personnes qui passent l'EAPDC pour la première fois dans l'ensemble du Canada, par rapport aux taux historiques de réussite à l'examen.

C'est pourquoi l'Alliance canadienne des organismes de réglementation des diététistes (Alliance), en tant que groupe national des organismes de réglementation des diététistes à travers le Canada, entreprend une révision du processus d'examen et de ses résultats. L'Alliance a engagé une tierce partie experte en psychométrie pour réviser l'examen et la démarche devrait être terminée d'ici le printemps 2025. Cette approche fondée sur des données probantes est importante pour appuyer l'entrée dans la profession tout en veillant à ce que l'EAPDC continue de servir d'indicateur fiable des compétences et des aptitudes. L'Alliance fera le point sur les conclusions et les recommandations une fois la révision terminée.

Pour protéger l'intérêt public, les membres de l'Alliance travaillent ensemble et adoptent une approche nationale cohérente pour appuyer le mandat de réglementation de chaque compétence provinciale. En tant qu'administrateurs de l'EAPDC, les membres de l'Alliance s'engagent à assurer l'intégrité continue de l'Examen d'admission à la profession de diététiste au Canada et l'accès du public à des services diététiques compétents, sûrs et conformes à l'éthique.

Les questions et commentaires peuvent être envoyés à l'Alliance à [info@dieteticregulators.ca](mailto:info@dieteticregulators.ca).